

II DECRET N° 78/477 du 27 MAI 1978
portant nomination de Monsieur MALEKAT Félix,
Administrateur Adjoint des S.A.F. de 2° échelon
en qualité de Directeur des Affaires Administratives
et Financières au Secrétariat Général à la
Fonction Publique et au Travail.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU
PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN -

Vu l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;
Vu l'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire
du Parti et fixant ses attributions;
Vu l'Acte n°001/PCT/GMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la
structuration du Comité Militaire du Parti;
Vu le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;
Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du
Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;
Vu le Décret n°77/575 du 11/11/77 portant création, attributions et orga-
nisation du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail;
Vu le Certificat de prise de Service n°0467/MJT-GAB. du 1er Mars 1978,

D E C R E T E :

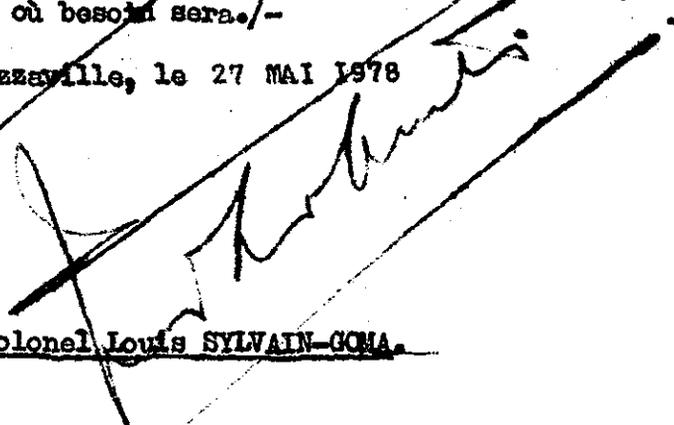
Article 1er. - Monsieur MALEKAT Félix, Administrateur Adjoint des S.A.F. de 2° échelon en service au Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail est nommé Directeur des Affaires Administratives et Financières.

Article 2. - Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 27 MAI 1978

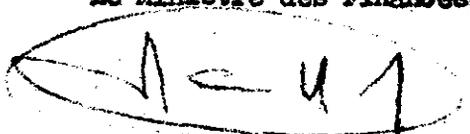
Par Le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement, Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.


Alphonse MOUÏSSOU-FOUATI.

Le Ministre des Finances


Henri LOPES.